

Les Exposants sont responsables de tous les dégâts occasionnés aux matériels lors du transport, de l'installation, du montage, du fonctionnement ou de l'enlèvement du matériel de la structure personnelle.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents ou des dommages qui pourraient survenir pour une cause quelconque aux personnes ou aux biens.

Les Exposants renoncent à tout recours en cas d'accident, incident, vol, détérioration ou incendie.

L'Exposant est tenu de souscrire une assurance couvrant les risques liés à sa participation à la manifestation.

L'Organisateur ne répond pas non plus des vols commis durant la manifestation.

#### **ARTICLE 6 - Autorisation de vente**

L'Exposant s'engage à être conforme à la législation en vigueur et assume l'entière responsabilité de ses ventes et d'assurer un affichage des prix des produits exposés.

L'Organisateur décline toute responsabilité relative aux déclarations légales vis-à-vis de l'Administration fiscale.

#### **ARTICLE 7 - Animations**

Afin de créer une véritable ambiance de Noël, différentes animations seront proposées. L'Organisateur s'engage à assurer la promotion de cette manifestation.

#### **ARTICLE 8 - Droit à l'image**

Les Exposants ne pourront pas s'opposer à ce qu'il soit pris des vues de leur emplacement, ni à la diffusion de ces vues concernant la communication liée à cette manifestation.

Une **photo-animation** avec le Père Noël sera proposée, chaque représentant légal autorise la prise de vue des mineurs participant à l'animation.

Il est précisé que le **\*RGPD est respecté**.

Adresse : Mairie de Boismé, 1 rue Jeanne d'Arc, 79300 BOISME

Adresse mail : [commune-de-boisme@orange.fr](mailto:commune-de-boisme@orange.fr)

\*Le RGPD impose une information complète et précise. Les modalités de fourniture et de présentation de cette information doivent être adaptées au contexte. La transparence permet aux personnes concernées de connaître la raison de la collecte des différentes données les concernant, de comprendre le traitement qui sera fait de leurs données, d'assurer la maîtrise de leurs données, en facilitant l'exercice de leurs droits. Pour les responsables de traitement, elle contribue à un traitement loyal des données et permet d'instaurer une relation de confiance avec les personnes concernées.